
SOMMAIRE

	PAGE
I. <u>RAPPORTS</u>	
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010	4
- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010	9
II. <u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010</u>	
- BILAN	18-19
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE	20-
ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE	21
- ETAT DE RESULTAT	22-
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	23
- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	25- 63



RAPPORT GENERAL

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **ASSURANCES SALIM** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.

En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ». L'effet de l'application du dit traité figure au niveau de la note aux états financiers **CHV2**.

- La société « Assurances SALIM » a procédé à la constatation en 2010 d'une provision pour égalisation d'un montant de 178 644 DT relative à la branche Incendie, et ce pour prendre en considération l'impact des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de Janvier 2011, et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011.

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 2 289 793 Dinars au 31 Décembre 2010 contre 1 923 293 Dinars au terme de l'exercice 2009, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2010, une participation de 0,009% du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 21,17% du capital de la société « ASSURANCES SALIM », ainsi qu'une participation de 10% dans la société « SIM SICAR » elle-même détenant 6,60% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 29 Avril 2011

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI



RAPPORT SPECIAL

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 :

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

1.1 La « BANQUE DE L'HABITAT » accepte la location à usage administratif et commercial le local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble Assurances SALIM à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2010 s'élève à 14 904 Dinars hors taxes.

1.2 La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2010, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	4 125 113
Automobile	102 950
Engineering	21 004
Assurances risques divers	210 049
Assurances Incendie	69 027

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/04/2010 à un billet de trésorerie de 1 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,35%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/09/2010 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,35%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constaté en 2010 s'élève à 160 070 dinars.

2.2 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2010, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	74 696
Automobile	15 866
Engineering	945
Assurances incendie et risques divers	4 970

2.3 La société «MODERN LEASING» accepte la location à usage administratif et commercial le rez-de-chaussée, le 1^{er} et le 2^{ème} étage de l'immeuble B, sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble assurances SALIM à partir 01/02/2010.

Le produit de location au titre de l'exercice 2010 s'élève à 160 523 Dinars hors taxes.

3. Personne concernée « SIFIB-BH » : Actionnaire :

3.1 La société «SIFIB-BH», accepte la location à usage administratif et commercial le 3ème étage de l'immeuble B, sis à Tunis, centre Urbain Nord immeuble assurances SALIM à partir 01/02/2010.

Le produit de location au titre de l'exercice 2010 s'élève à 54 079 dinars hors taxes.

3.2 La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2010, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	17 352
Automobile	1 421
Assurances engineering	215
Assurances Incendie	332

4. Personne concernée: « SIM SICAR » : Actionnaire:

4.1 La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2010, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	26 769
Automobile	6 680
Assurances Incendie	959

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

- 1.2** La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2010 s'élève à 280 458 Dinars hors taxes.

- 1.3** Les intérêts encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » suite à la souscription des certificats de dépôts, les intérêts de l'emprunt obligataire BH/2009 et les comptes à terme s'élèvent à 1 000 261 Dinars.

- 1.4** La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat collectif décès DHAMEN, DHAMEN échelonné et payé d'avance a été fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 5 382 192 Dinars ; et ce conformément à la convention de la bancassurance.

- 1.5** Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2010 à 34 778 Dinars.

- 1.6** La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2010 à 67 362 Dinars.

2. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Actionnaire :

- 2.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») six conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 5 350 000 Dinars.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2010, totalise un montant de 61 765 Dinars TTC.

3. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Actionnaire :

3.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2010, ont été facturés pour un montant de 96 567 Dinars TTC.

C. **Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

C1. Les obligations de **la Société SALIM** envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Directeur Général :

- Salaires et primes annuel (hors charges sociales et fiscales): 62 906 DT ;
- Les avantages en nature s'élèvent à un montant brut de 9 770 DT et comprennent :
 - o Voiture de fonction ;
 - o Quota mensuel de carburant de 500 litres;
 - o Frais de Téléphone ;

C2. Les obligations et engagements de **la société SALIM** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2010, se présentent comme suit :

	Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	72 676	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	72 676	-


C3. Les jetons de présence servis par **la société SALIM** aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2010 à 75 000 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 29 Avril 2011

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI



**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2010**

- **BILAN**
- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE**
- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**
- **ETAT DE RESULTAT**
- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2010
 (Unité : en Dinars)

Annexe N°1	Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-10		31-déc.-09
		Brut	Amortissement Provisions	Net
	AC 1 Actifs incorporels			
	AC11 investissements de recherche et développement	-	-	-
	AC12 concessions, brevet, licences, marques	238 365,428	202 713,494	35 651,934
	AC13 fonds de commerce	-	-	-
	AC14 acomptes versés	-	-	-
		238 365,428	202 713,494	35 651,934
	AC 2 Actifs corporels d'exploitation			
	AC21 installations techniques et machines	1 533 965,592	705 384,519	828 581,073
	AC22 autres installations, outillage et mobilier	306 730,299	58 763,080	247 967,219
	AC23 acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	-	-
		1 840 695,891	764 147,599	1 076 548,292
	AC 3 Placements			
	AC31 terrains et constructions	-	-	-
	AC311 terrains et constructions d'exploitation	4 857 523,693	168 861,715	4 688 661,978
	AC312 terrains et constructions hors exploitation	8 113 733,410	940 817,470	7 172 915,940
	AC32 placements dans les entreprises liées et participations	-	-	-
	AC321 part dans des entreprises liées	5 252 822,637	405 614,899	4 847 207,738
	AC322 bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000,000	-	7 500 000,000
	AC323 parts dans des entreprises avec un lien de participation	-	-	-
	AC324 bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	-	-	-
	AC33 autres placements financiers	5 350 000,000	245 112,452	5 104 887,548
	AC331 actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	11 636 573,063	23 672,720	11 612 900,343
	AC332 obligations et autres titres à revenu fixe	15 887 263,532	-	15 887 263,532
	AC333 prêts hypothécaires	-	-	-
	AC334 autres prêts	219 150,291	-	219 150,291
	AC335 dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	19 000 000,000	-	19 000 000,000
	AC336 autres	-	-	-
	AC34 créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	172 610,596	-	172 610,596
		77 989 677,222	1 784 079,256	76 205 597,966
	AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux comptes en unité de compte			
	AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	AC510 provisions pour primes non acquises	3 622 635,748	-	3 622 635,748
	AC520 provision d'assurance vie	7 470 381,670	-	7 470 381,670
	AC530 provision pour sinistres (vie)	2 376 267,408	-	2 376 267,408
	AC531 provision pour sinistres (non vie)	2 918 427,863	-	2 918 427,863
	AC540 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-	-
	AC541 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-	-
	AC550 provisions d'égalisation et d'équilibrage	-	-	-
	AC560 autres provisions techniques (vie)	-	-	-
	AC561 autres provisions techniques (non vie)	-	-	-
	AC570 provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-	-
		16 387 712,689	-	16 387 712,689
	AC 6 CREANCES			
	AC61 créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-
	AC611 primes acquises et non émises	124 205,590	-	124 205,590
	AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	14 662 511,816	1 767 104,406	12 895 407,410
	AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-	-
	AC62 créances nées d'opération de réassurance	1 889 448,535	-	1 889 448,535
	AC63 autres créances	-	-	-
	AC631 personnel	31 055,239	-	31 055,239
	AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	312 660,542	-	312 660,542
	AC633 débiteurs divers	-	-	-
	AC63 créances sur ressources spéciales	-	-	-
		17 019 881,722	1 767 104,406	15 252 777,316
	AC 7 autres éléments d'actif			
	AC71 avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 874 162,662	-	1 874 162,662
	AC72 charges reportées	-	-	-
	AC721 frais d'acquisition reportés	736 497,007	-	736 497,007
	AC722 autres charges à répartir	-	-	-
	AC73 comptes de régularisation actif	-	-	-
	AC731 intérêts et loyers acquis non échus	-	-	-
	AC732 estimations de réassurances - acceptation	-	-	-
	AC733 autres comptes de régularisation	952 711,890	-	952 711,890
	AC74 écart de conversion	-	-	-
	AC75 autres	641 693,757	-	641 693,757
		4 205 065,316	-	4 205 065,316
		117 681 398,268	4 518 044,755	113 163 353,513
				83 036 916,258

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars)

Annexe N°2

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)	31-déc.-10	31-déc.-09
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 362 486,158	5 255 501,329
CP3 rachat d'action propres	-	-
CP4 autres capitaux propres	-	-
CP5 résultat reportés	773,137	2 705,465
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	26 663 259,295	15 258 206,794
CP6 résultat de l'exercice	3 757 722,151	3 368 634,732
#REF!		
total capitaux propres avant affectation	30 420 981,446	18 626 841,526
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires	-	-
PA12 TCN émis par l'entreprise	-	-
PA13 autres emprunts	-	-
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22 provisions pour impots	-	-
PA23 autres provisions	737 890,851	653 329,312
	737 890,851	653 329,312
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	11 842 908,118	11 547 814,668
PA320 provision pour assurance vie	23 428 684,000	15 815 756,000
PA330 provision pour sinistres (vie)	9 059 313,900	6 682 589,298
PA331 provision pour sinistres (non vie)	23 744 618,965	20 246 714,089
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	34 473,283	-
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	178 644,171	-
PA360 autres provisions technique (vie)	-	-
PA361 autres provisions technique (non vie)	455 914,923	694 067,200
	68 744 557,360	54 986 941,255
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	6 905 199,548	4 782 697,684
	6 905 199,548	4 782 697,684
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	188 785,363	-
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-
PA622 autres	-	-
PA63 autres dettes	-	-
PA631 dépôts et cautionnements recues	1 046 245,596	814 344,715
PA632 personnel	1 054,449	4 815,569
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	476 954,884	649 168,747
PA634 créditeurs divers	2 381 722,867	1 103 503,352
PA64 ressources spéciales	-	-
	4 094 763,159	2 571 832,383
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif	-	-
PA710 report commissions recues des reassureurs	-	-
PA711 estimation de réassurance-rétrocession	-	-
PA712 autres comptes de régularisation passif	2 259 961,149	1 415 274,098
PA72 écart de conversion	-	-
	2 259 961,149	1 415 274,098
	113 163 353,513	83 036 916,258

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars)**

ANNEXE 3

	OPERATIONS BRUTES 31-déc-10	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-10	OPERATIONS NETTES 31-déc-10	OPERATIONS NETTES 31-déc-09
PRNV 1 <u>Primes acquises</u>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	18 918 474,541	- 2 703 757,107	16 214 717,434	13 452 482,564
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 295 093,450	- 26 569,653	- 321 663,103	- 245 507,882
	18 623 381,091	- 2 730 326,760	15 893 054,331	13 206 974,682
PRNT3 <u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	1 307 415,440		1 307 415,440	1 732 378,170
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>			-	
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11 Montants payés	- 11 130 006,815	420 147,995	- 10 709 858,820	- 8 743 208,419
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 3 497 904,876	433 827,351	- 3 064 077,525	- 1 848 739,592
	- 14 627 911,691	853 975,346	- 13 773 936,345	- 10 591 948,011
CHNV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	25 034,823	-	25 034,823	191 722,969
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 182 240,791	-	- 182 240,791	- 113 487,864
CHNV 4 <u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 1 267 712,586		- 1 267 712,586	- 1 438 176,134
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	287 665,367		287 665,367	448 831,640
CHNV43 Frais d'administration	- 3 937 013,452		- 3 937 013,452	- 3 440 936,014
CHNV44 commission recues des réassureurs		650 292,982	650 292,982	1 060 051,304
	- 4 917 060,671	650 292,982	- 4 266 767,689	- 3 370 229,204
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	-	-	-	-
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>	-	-	-	-
RTNV6 SOUS TOTAL				
RESULTAT TECH ASS N VIE	228 618,201	- 1 226 058,432	- 997 440,231	671 964,804

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars)**

ANNEXE 4

		OPERATIONS BRUTES 31-déc-10	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-10	OPERATIONS NETTES 31-déc-10	OPERATIONS NETTES 31-déc-09
PRV 1	Primes acquises				
PRV11	Primes émises et acceptées	17 855 893,630	4 919 517,945	12 936 375,685	14 190 774,994
PRV2	Produits de placements				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 171 520,705	-	1 171 520,705	1 199 671,488
PRV 2 2	Produits des autres placements	-	-	-	-
	sous total 2a	1 171 520,705	-	1 171 520,705	1 199 671,488
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements	-	-	-	-
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	-	-	-	-
	sous total 2	-	-	-	-
PR V3	Plus values non réalisées sur placements	-	-	-	-
PR V4	Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1	Charges de sinistres				
CHV11	Montants payés	3 206 371,643	880 400,415	2 325 971,228	1 862 854,750
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	2 376 724,602	908 234,794	1 468 489,808	638 724,584
	sous total 3	5 583 096,245	1 788 635,209	3 794 461,036	2 501 579,334
CHV 2	Variation des autres provisions techniques	7 612 928,000	6 969 834,670	643 093,330	3 661 380,897
	sous total4	7 612 928,000	6 969 834,670	643 093,330	3 661 380,897
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-
CHV 4	Frais d'exploitation				
CHV41	Frais d'acquisition	5 721 952,332	-	5 721 952,332	5 157 039,451
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
CHV43	Frais d'administration	2 195 100,906	-	2 195 100,906	1 324 594,162
CHV44	Commission reçues des réassureurs	-	3 081 744,741	3 081 744,741	143 202,867
	sous total5	7 917 053,238	3 081 744,741	4 835 308,497	6 338 430,746
CH V9	Charges de placements				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	55 826,401	-	55 826,401	41 692,631
CHV 92	Correction de valeur sur placement	83 236,713	-	83 236,713	77 912,192
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
	sous total 6	27 410,312	-	27 410,312	119 604,823
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements	-	-	-	-
CHNT2	Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat	-	-	-	-
RTV	SOUS TOTAL	- 2 058 252,836	6 920 696,675	4 862 443,839	2 769 450,682

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2010
 (Unité : en Dinars)

ANNEXE 5

		31-déc-10	31-déc-09
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	- 997 440,231	671 964,804
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 862 443,839	2 769 450,682
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	2 268 895,443	2 545 986,255
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	- 121 877,169	- 68 300,143
CHNT12	correction des valeur sur placements	161 205,346	165 348,073
CHNT13	pertes provenant de la realisation des placements	- 202 800,000	-
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	- 1 307 415,440	- 1 732 378,170
PRNT2	autres produits non techniques	31 543,813	-
	Résultat provenant des activités ordinaires	4 694 555,601	4 021 375,355
CHNT4	impôts sur le résultat	- 936 833,450	- 652 740,623
	Résultat net de l'exercice	3 757 722,151	3 368 634,732
	Effet modication comptable (nets d'impots)	-	-
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	3 757 722,151	3 368 634,732

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars)

Annexe N°6

	31/12/2010	31/12/2009
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	31 976 993,758	34 817 494,807
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-13 232 640,604	- 11 855 702,789
- Encaissement des primes reçues acceptations	24 176,057	-
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 346 023,846	- 2 116 000,669
- Encaissement des sinistres pour les cessions	0,000	50 563,742
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 068 720,038	- 2 315 430,795
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-6 894 739,312	- 8 937 199,095
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-2 344 586,203	- 1 876 927,400
- Produits financiers reçus	3 003 375,392	2 422 553,902
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 937 723,205	- 1 343 452,362
Autres mouvements	-47 074,296	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	6 133 037,703	8 845 899,341
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	25 510,000	
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-794 581,462	
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-271 822 860,724	- 134 738 923,243
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	259 538 317,623	127 817 334,451
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-13 053 614,563	- 6 921 588,792
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	9 900 000,000	- 42 250,000
- Dividendes et autres distributions	-1 937 000,000	- 1 445 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	7 963 000,000	- 1 487 250,000
<u>Variation de trésorerie</u>	1 042 423,140	437 060,549
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	<u>789 513,333</u>	352 452,786
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>1 831 936,473</u>	<u>789 513,333</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2010

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: "ASSURANCES SALIM"
SIEGE SOCIAL	: Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE	: 71 948 700
FAX	: 71 948 364
E-MAIL	: ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/A/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS	<ul style="list-style-type: none">• MAPFRE• ODYSSEE RE• SCOR• HANOVER RE• CCR• ARIG• CONVERIUM• TUNIS RE
------------------------	---

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Mahmoud BEN FARA H: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Ali Dhrif BOUZIDI

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V - Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2010 a connu les faits marquants suivants :

- Introduction en bourse réussie par une offre à Prix Ferme auprès du Public de 660 000 actions au prix de 15 dinars à compter du 1^{er} avril 2010 ;
- Transfert au nouveau siège sis au Centre Urbain Nord ;
- Obtention de la certification MSI 20000 version 2009/2010, décernée par Maghreb Corporate le 27/07/2010;
- Développement du réseau commercial par l'ouverture de nouveaux points de vente, ainsi le réseau au 31/12/2010 compte 24 points de ventes ;
- La vérification et le recalcul des provisions mathématiques a été confiée à un actuair conforméent aux dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258/2010 du 02 octobre 2010 ;
- Assurances SALIM a connu courant 2010 un contrôle approfondi de la CNSS, portant sur les exercices 2007-2008-2009.Ce contrôle a dégagé une insuffisance de cotisations pour un montant de 13 404 DT.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbations des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat. Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte:**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- **Provision pour primes non acquises**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 2/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- **Provisions pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Provisions pour égalisation**

Dans l'attente de la promulgation de l'arrêté du ministre des finances portant extension des dispositions de l'article 25 de l'arrêté du 25 janvier 2001 relatif à la provision pour égalisation et sa généralisation pour les autres risques conformément à la lettre adressée par le CGA en date du 18 Avril 2011, ainsi que de la mise à jour de la norme comptable 29 relative aux provisions techniques, la méthode adoptée par ASSURANCES SALIM pour la constatation de cette provision consiste à mettre en réserve les deux tiers de l'excédent technique net des produits des placements de la branche affectée dans un souci de faire face aux charges exceptionnelles et lisser ainsi dans le temps les résultats provenant des bonnes et des mauvaises années en termes de sinistralité

La branche relativement exposée dans ce cadre (les événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de Janvier 2011) est exclusivement la branche incendie.

Ainsi l'ensemble des sinistres déclarés à la société Assurances SALIM et liés aux événements du mois de janvier 2011 se rapportent exclusivement à la branche incendie et totalisent à la date du 1er février 2011, un montant de 870 000 DT hors chargement de frais de gestion de 5%. Ces sinistres sont réassurés à hauteur de 851 565 DT.

- **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

7- EVENEMENTS POSTERIEURS

L'évaluation du portefeuille placements détenu par la société « ASSURANCES SALIM » a été maintenue selon les cours en bourse au 31 Décembre 2010 sans tenir compte des événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice (principalement suspension de la cotation, baisse des cours et pertes subies par des sociétés émettrices).

Par ailleurs, le portefeuille placements détenu par la société « ASSURANCES SALIM » comporte des valeurs de sociétés ayant fait l'objet de procédures judiciaires pour la nomination de contrôleurs dont la mission sera d'assurer le suivi et le contrôle de l'activité des organes de direction et d'administration.

En outre, les événements survenus après la date de clôture et en rapport avec les événements du mois de janvier 2011 touchant la branche incendie ont été pris en considération dans les états financiers arrêtés au 31/12/2010, ainsi la société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation de la provision pour égalisation telle que prévu dans l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011 pour un montant de 178 644 DT.

8- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2010 un montant net de 35 652 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 31/12/2010	Amortissements			Valeur Nette Au 31/12/2010
				31/12/2009	Dotations 31/12/2010	31/12/2010	
Logiciel	200 409	37 956	238 365	-176 301	-26 412	- 202 713	35 652
Total	200 409	37 956	238 365	-176 301	-26 412	-202 713	35 652

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2010 un montant net de 1 076 548 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2009	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute Au 31/12/2010	Amortissements			Valeur Nette Au 31/12/2010
					31/12/2009	Dotations 31/12/2010	31/12/2010	
A.A.I	205 518	195 916	10 295	391 139	-167 683	-16 742	-184 425	206 714
M. Transport (*)	291 668	47 960	58 498	281 131	-153 842	17 822	-136 020	145 110
M. Informatique (**)	386 980	480 507	5 791	861 696	-338 304	-46 635	-384 940	476 756
M.M.B (***)	224 785	254 092	172 147	306 730	-199 405	140 642	-58 763	247 967
Total	1 108 951	978 475	246 730	1 840 696	-859 234	95 087	-764 148	1 076 548

(*) Cession d'une voiture totalement amortie.

(**) Cession de matériels informatiques défectueux.

(***) Cession des matériels de bureaux totalement amortis.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2010 un montant net de 76 205 598 DT contre 61 584 914 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Terrains et constructions d'exploitation	4 688 662	0
Terrains et constructions hors d'exploitation	7 172 916	11 568 355
Part dans des entreprises liées	4 847 208	4 763 412
Obligations émises par les entreprises liées	7 500 000	7 500 000
Autres placements financiers	5 104 888	4 029 252
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	11 612 900	10 973 523
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 887 264	17 497 593
Autres prêts	219 150	238 180
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	19 000 000	5 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	172 611	14 598
<u>Total</u>	<u>76 205 598</u>	<u>61 584 914</u>

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisition ou Cession 2010	Transfert Immeuble en cours 2010	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements		Valeur nette au 31/12/2010
					31/12/2009	Dotations 31/12/2010	
terrain Zone Urbaine Nord			1 316 489	1 316 489			1 316 489
Immeuble d'exploitation assurances SALIM			3 532 042	3 532 042		-168 862	3 363 180
Avance sur immeuble en cours			8 993	8 993			8 993
<u>Total</u>			<u>4 857 524</u>	<u>4 857 524</u>		<u>-168 862</u>	<u>4 688 662</u>

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisition ou Cession 2010	Transfert Immeuble en cours 2010	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements		Valeur nette au 31/12/2010
					31/12/2009	Dotations 31/12/2010	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200			424 200			424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800			2 422 800	-606 032	-121 140	1 695 628
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489		- 1 316 489				
Immeuble en cours (*)	7 832 323	966 452	- 8 798 775				
Avance sur immeuble en cours	178 575	-169 582	- 8 993				
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM			5 266 733	5 266 733		-213 646	5 053 088
<u>Total</u>	<u>12 174 387</u>	<u>796 870</u>	<u>-4 857 524</u>	<u>8 113 733</u>	<u>-606 032</u>	<u>-334 786</u>	<u>7 172 916</u>

(*) La rubrique immeuble en cours totalisant 8 798 775 DT a été ventilée en immeuble hors exploitation pour un montant de 5 266 733 DT et immeuble d'exploitation pour 3 532 042 DT.

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2009	Mvts de l'exercice			Valeur Brute 31/12/2010	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2010	
		Capital non libéré	Acquisitions	Cessions		31/12/2009	Dotations / Reprise 2010	31/12/2010		
BH	901 070			125 423	775 647				775 647	
BH Technologie	330 000				330 000			-330 000	-	
Modern leasing	1 200 000		120 000	82 110	1 237 890				1 237 890	
Modern leasing (contrat de liquidité) (*)			115 169	27 999	87 170				87 170	
SIFIB	218 376				218 376				218 376	
SIM SICAR	1 800 160				1 800 160		-76 073	50 358	-25 715	1 774 445
SOPIVEL	320 000				320 000				320 000	
STIMEC (**)	236 600	202 800			33 800		-236 600	236 600	33 800	
SGRC	399 880				399 880				399 880	
SMT	49 900				49 900		-49 900		-49 900	-
Total	5 455 986	202 800	235 169	235 532	5 252 823		-692 573	286 958	- 405 615	4 847 208

(*) ASSURANCES SALIM a souscrit un contrat de liquidité lors de l'introduction en bourse de MODERN LEASING pour un montant de 82 110 DT. Le contrat est conclu pour une période de six mois.

(**) La société STIMEC a procédé à la diminution de son capital social par résorption des pertes constatées, puis à l'augmentation de son capital social suite aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2010.

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à l'emprunt obligataire « BH 2009 » pour un montant de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

Libellé	Valeur Brute 31/12/2009	Acquisition / Libération	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2010
Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	7 500 000	-	-	7 500 000
Total	7 500 000	-	=	7 500 000

AC33-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2009	Participation 2010	Valeur Brute 31/12/2010	provisions			Valeur Nette 31/12/2010
				31/12/2009	31/12/2010 dotation	31/12/2010	
FONDS GERE SIM SICAR	4 250 000	1 100 000	5 350 000	-220 748	-24 364	-245 112 (*)	5 104 888
<u>Total</u>	<u>4 250 000</u>	<u>1 100 000</u>	<u>5 350 000</u>	<u>-220 748</u>	<u>-24 364</u>	<u>-245 112</u>	<u>5 104 888</u>

(*) Il est à noter que pour l'exercice 2010, la société « ASSURANCES SALIM » a constaté une dotation supplémentaire aux provisions pour les titres « Les Ciments de Bizerte » d'un montant de 24 364 DT.

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Mvts Au 31/12/2010		Valeur Brute au 30/12/2010	31/12/2009	Provisions		Valeur Nette au 31/12/2010
		Acq. Libération	Cessions			Dotations / Reprise 2010	31/12/2010	
AMEN BANQUE	22 781	-		22 781				22 781
ATB	21 386	269 312		290 699				290 699
BNA	13 950	26 850		40 800				40 800
ATTIJARI BANK	18 750	20 118		38 868				38 868
BTEI	58 513			58 513				58 513
STB	247 455	34 745		282 199				282 199
SOTUMAG	42 584			42 584	-10 883	4 560	-6 323	36 261
UIB	1 620 000			1 620 000				1 620 000
TUNIS RE	731 280	54 999		786 279				786 279
CIMENTS DE CARTHAGE		74 067		74 067				74 067
ENNAKL		107 000		107 000				107 000
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-24 030	8 579	-15 451	134 549
SDA	7 500			7 500	-1 822	638	-1 184	6 316
SICAV BHP	637 539	36 387		673 926				673 926
SICAV BHO	550 396			550 396		-714	-714	549 682
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 853 100			1 853 100				1 853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UTB	2 923	2 838		5 761				5 761
<u>Total</u>	<u>11 010 258</u>	<u>626 315</u>	<u>-</u>	<u>11 636 573</u>	<u>-36 735</u>	<u>13 063</u>	<u>-23 673</u>	<u>11 612 900</u>

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Souscription + plus value de souscription	Remboursement+ coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur nette au au 31/12/2010
- Emp. obligataire OFFICE. DES CEREALES	200 000		100 000	100 000	100 000
- Emprunt obligataire CIL 2	20 000		20 000		
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	100 000		50 000	50 000	50 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	300 000		300 000		
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000	400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	600 000		600 000		
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	100 000		100 000		
- Emprunt obligataire BTKD	200 000		100 000	100 000	100 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	500 000		250 000	250 000	250 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	920 000		40 000	880 000	880 000
- Emprunt obligataire ATL 2007/1	300 000		100 000	200 000	200 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	933 330		66 667	866 663	866 663
- Emprunt obligataire AB 20ANS	237 500		12 500	225 000	225 000
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	500 000			500 000	500 000
- Emprunt STB 2008/1	937 500		62 500	875 000	875 000
-Emprunt STB 2010		500 000		500 000	500 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1		500 000		500 000	500 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2		500 000		500 000	500 000
- Emprunt obligataire ATL -2010/1		1 000 000		1 000 000	1 000 000
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010		500 000		500 000	500 000
<i>S/total I</i>	6 404 330	3 000 000	1 801 667	7 602 663	7 602 663
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010 :	6 512 517		6 512 517		
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014 :	1 523 530		5 100	1 518 430	1 518 430
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	3 057 216	3 722 552	13 597	6 766 170	6 766 170
<i>S/total II</i>	11 093 263	3 722 552	6 531 215	8 284 600	8 284 600
<i>Total Général</i>	<u>17 497 593</u>	<u>6 722 552</u>	<u>8 332 881</u>	<u>15 887 264</u>	<u>15 887 264</u>

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 31/12/2010 un montant de 219 150 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2009	Prêts accordés Au 31/12/2010	Remboursements Au 31/12/2010	Valeur nette Au 31/12/2010
Prêt au personnel (FAS)	238 180	46 900	65 930	219 150
<u>Total</u>	<u>238 180</u>	<u>46 900</u>	<u>65 930</u>	<u>219 150</u>

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2010 un montant de 19 000 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2009	Souscription Au 31/12/2010	Rachat Au 31/12/2010	Valeur nette Au 31/12/2010
-Billets de trésorerie	3 000 000	3 500 000	2 000 000	4 500 000
-Compte à terme	2 000 000	10 000 000		12 000 000
-Certificats de dépôt		249 500 000	247 000 000	2 500 000
<u>Total</u>	<u>5 000 000</u>	<u>263 000 000</u>	<u>249 000 000</u>	<u>19 000 000</u>

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Ce poste totalise au 31/12/2010 un montant de 172 611 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2009	Libération 31/12/2010	Constitution 31/12/2010	Valeur Nette 31/12/2010
Tunis Ré	14 598	14 598	172 611	172 611
<u>Total</u>	<u>14 598</u>	<u>14 598</u>	<u>172 611</u>	<u>172 611</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2010 un montant de 16 387 713 DT contre 8 102 386 DT au 31/12/2009 soit une augmentation de 9 136 892 DT.

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2010	Montant 31/12/2009	Variation 31/12/2010
Provisions pour primes non acquises non vie	3 622 635	3 649 205	-26 570
Provisions d'assurances vie (1)	7 470 382	500 547	6 969 835
Provisions pour sinistres vie	2 376 267	1 468 033	908 235
Provisions pour sinistres non vie	2 918 428	2 484 601	433 827
<u>Total</u>	<u>16 387 713</u>	<u>8 102 386</u>	<u>8 285 327</u>

(1) : la variation d'un montant de 6 969 835 DT est due à l'application du traité de réassurance en quote- part concernant le produit « DHAMEN » pour l'exercice 2010.

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant 31/12/2010	Montant 31/12/2009	Variation
AC 61 - Créances nées d'opérations d'assurances directes :	13 019 613	8 950 753	4 068 860
AC 62 - Créances nées d'opérations de réassurances :	1 889 449	1 007 911	881 538
AC 631- Personnel :	31 055	25 980	5 075
AC 632 -Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :	312 661	719 677	-407 016
<u>Total</u>	<u>15 252 777</u>	<u>10 704 320</u>	<u>4 548 457</u>

Il est à noter que pour l'exercice 2010, la société « ASSURANCES SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 1 767 104 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant 2010	Montant 2009	Variation
-Contentieux Primes	1 127 610	940 281	187 329
-Affaires directes	200 610	221 303	- 20 693
-Agents Généraux (*)	382 452	640 255	- 257 803
-Courtiers d'assurance	56 432	74 989	- 18 557
<u>Total</u>	<u>1 767 104</u>	<u>1 876 827</u>	<u>- 109 723</u>

- (*) La diminution au niveau des créances est expliquée entre autre par la radiation des créances de deux agents généraux décédés pour des montants de 257 367 DT et 42 997 DT et ce en application du PV du Conseil d'Administration du 21/04/2010.

Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations

Relation	Montant
- Créances BH	5 016 520
- Ministère de la jeunesse	208 597
- Créances SNIT	303 151
- Office national d'assainissement ONAS	274 730
- Créances clients ATL	1 500 540

AC 7 – Autres éléments d'actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2010 un solde de 4 205 065 DT contre un solde de 2 371 472 DT au 31/12/2009 et se présente comme suit :

Libellé	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Comptes Banques :	1 831 883	788 759
Caisse :	53	754
Chèques impayés :	42 226	37 406
Frais d'acquisition reportée :	736 497	448 832
Produits à recevoir :	952 712	920 646
Autres (Consignations) :	641 694	175 075
<u>Total</u>	<u>4 205 065</u>	<u>2 371 472</u>

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2010, le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

En 2010, une augmentation de capital de 3 300 000 DT a eu lieu, par l'émission de 660 000 nouvelles actions au prix unitaire de 15 DT : (5 DT de nominal et 10 DT de prime d'émission).

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	N- d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
Banque de l'habitat	563 245	5	2 816 225		2 816 225	21,17%
Epargne invest-sicaf	250 144	5	1 250 720		1 250 720	9,40%
Sim - sicar	175 450	5	877 250		877 250	6,60%
SIFIB -BH	44 763	5	223 815		223 815	1,68%
Modern leasing	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
<u>Total</u>	<u>1 080 219</u>		<u>5 401 095</u>		<u>5 401 095</u>	<u>40,61%</u>
<u>Administrateurs</u>	574 049	5	2 870 245		2 870 245	21,58%
<u>Personnes morales</u>	193 844	5	969 220		969 220	7,29%
<u>Personnes physiques</u>	803 459	5	4 017 295		4 017 295	30,20%
Trabelsi belhassen	241 826	5	1 209 130		1 209 130	9,09%
Autres	561 633	5	2 808 165		2 808 165	21,11%
<u>Actionnaires étrangers</u>	8 429	5	42 145		42 145	0,32%
<u>Total</u>	<u>1 579 781</u>		<u>7 898 905</u>		<u>7 898 905</u>	<u>59,39%</u>
Total (sociétés du groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation 31/12/2010	Solde avant affectation 31/12/2009
Capital social	13 300 000	10 000 000
Réserves légales	1 138 830	970 263
Réserves extraordinaires	4 719 500	3 529 500
Primes d'émission	6 600 000	
Fonds social	904 156	755 739
Report à nouveau	773	2 705
Effets de modifications comptables	-	
Résultat de la période	3 757 722	3 368 635
<u>Total</u>	<u>30 420 981</u>	<u>18 626 842</u>

Résultat de l'exercice

❖ Le Résultat Brut de la période arrêté au 31/12/2010 est de 4 694 556 DT contre 4 021 375 DT au 31/12/2009 soit une augmentation de 673 180 DT, et un taux d'évolution de 16,74%.

❖ **Le résultat fiscal :**

Résultat comptable avant impôts :	4 694 556
+ Total réintégrations	444 400
- Total déductions	836 214
- Déduction PPD actions cotées	26 073
- Déduction pour dégrèvement fiscal	1 600 000
- Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	2 676 668
- IS dû 2010	936 833
Résultat Net de la période	3 757 722

❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2010 est de 3 757 722 DT contre 3 368 635 DT au 31/12/2009 soit une augmentation de 389 087 DT, et un taux d'évolution de 11,55%.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 737 891 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour effets retournés impayés 88 640 DT,
- Provisions pour chèques retournés impayés 42 226 DT,
- Provisions pour commissions à payer 509 165 DT,
- Provisions pour litige 97 860 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes :

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2010 totalisent 68 744 557 DT contre 54 986 941 DT en 2009 soit une augmentation de 13 757 616 DT et un taux d'évolution de 25,02%.

Les provisions mathématiques ont évolué de 48,14 % pour atteindre le montant de 23 428 684 DT contre 15 815 756 DT. Ce montant tient compte du résultat des travaux de l'actuaire et ce conformément aux dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258/2010 du 02 octobre 2010, ayant généré une provision mathématique complémentaire d'un montant de 1 181 000 DT.

Les provisions pour sinistres à payer totalisent 32 803 933 DT en 2010 contre 26 929 303 DT en 2009, soit une augmentation de 21,82 %.

La société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation de la provision pour égalisation telle que prévu dans l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011 pour un montant de 178 644 DT.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2010	MONTANT 31/12/2009	VARIATION 31/12/2010	TAUX EVOLUTION
<u>Provisions mathématiques</u>	23 428 684	15 815 756	7 612 928	48,14%
<i>VIE</i>				
	23 428 684	15 815 756	7 612 928	48,14 %
<u>Provisions pour primes non acquises</u>				
<i>AUTO</i>	4 220 980	3 515 356	705 624	20,07%
<i>RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</i>	7 023 461	7 504 116	-480 655	-6,41%
<i>INCENDIE</i>	508 443	474 340	34 103	7,19%
<i>TRANSPORT</i>	90 024	54 003	36 021	66,70%
	11 842 908	11 547 815	295 093	2,56%
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>				
<i>VIE</i>	9 059 314	6 682 589	2 376 725	35,57%
<i>GROUPE MALADIE</i>	1 724 552	1 477 505	247 047	16,72%
<i>AUTO</i>	17 947 880	15 068 828	2 879 051	19,11%
<i>RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</i>	3 426 582	3 132 686	293 896	9,38%
<i>INCENDIE</i>	533 042	596 792	-63 751	-10,68%
<i>TRANSPORT</i>	112 563	-29 098	141 661	-486,84%
	32 803 933	26 929 303	5 874 629	21,82%
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>				
<u>Provision pour participations aux bénéfices non vie</u>	34 473	-	34 473	100,00%
<u>Provisions pour égalisation et équilibrage</u>	178 644		178 644	100,00%
<u>Autres provisions techniques non vie</u>	455 915	694 067	-238 152	-34,31%
<u>Total Provisions</u>	<u>68 744 557</u>	<u>54 986 941</u>	<u>13 757 616</u>	<u>25,02%</u>

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2010 à 6 905 200 DT contre 4 782 698 DT au 31/12/2009, le détail de ces dettes se présente comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>AU 31/12/2010</i>	<i>AU 31/12/2009</i>	<i>Variation</i>
AFRICA RE	248 740	209 173	39 567
ALLIANZ	10 806	7 289	3 517
A R C	114 971	229 933	-114 962
ARIG REASSURANCE	81 739	111 029	-29 290
BEST REASSURANCE	285 513	227 655	57 858
C.C.R	140 746	127 805	12 941
COLOGNE REASSURANCE (GENERAL)	25 885	38 468	-12 583
GRAS SAVOYE	91 864	106 310	-14 446
HANNOVER REASSURANCE	1 239 377	409 184	830 193
IMPERIAL FIRE AND MARINE	10 806	7 289	3 517
INTERLINK	78 758	94 993	-16 235
KUWEIT RE	19 615	6 557	13 058
LABUAN RE	86 527	72 110	14 417
MAPHRE REASSURANCE	261 625	288 172	-26 547
MARE	14 101	12 774	1 327
MILLI RE	41 738	28 102	13 636
NASCO REASSURANCE	633 598	527 684	105 914
ODYSSEY RE	109 351	56 200	53 151
REVIOS	11 969	19 932	-7 963
SCORE REASSURANCE	741 675	553 197	188 478
SWISS REASSURANCE	21 612	14 578	7 034
TUNIS REASSURANCE	2 524 590	1 632 142	892 448
XL RE	2 472	2 122	350
MAPHRE ASSISTANCE	107 122		107 122
<i>TOTAL</i>	<u>6 905 200</u>	<u>4 782 698</u>	<u>2 122 502</u>

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 4 094 763 DT au 31/12/2010 contre 2 571 832 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 1 522 931 DT et se détaille comme suit :

Autres dettes	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009	Variation
-Dettes nées d'opérations de réassurances	188 785	-	188 785
-Dépôt et cautionnement reçues	1 046 246	814 345	231 901
-Personnel	1 054	4 816	-3 761
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	476 955	649 169	-172 214
-Créditeurs divers	2 381 723	1 103 503	1 278 220
Total	<u>4 094 763</u>	<u>2 571 832</u>	<u>1 522 931</u>

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 2 259 961 DT au 31/12/2010 contre 1 415 274 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 2 166 535 DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 93 426 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 17 855 894 DT au 31/12/2010 contre 15 624 463 DT au 31/12/2009, soit une variation de 2 231 430 DT et un taux d'évolution de 14,28 %.

Les primes cédées ont évolué de 3 485 830 DT expliqué par l'application du traité de réassurance du produit DHAMEN.

Libellé	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009	Variation
Primes émises	17 847 471	15 634 463	2 213 008
Acceptations	-		
Primes à annuler		10 000	-10 000
Variation des primes acquises non émises	8 423	-	8 423
Sous-total 1	17 855 894	15 624 463	2 231 430
Primes cédées	- 4 919 518	-1 433 688	
<u>Total</u>	<u>12 936 376</u>	<u>14 190 775</u>	<u>- 1 254 400</u>

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2010 un montant de 3 440 416 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

▪ Provisions techniques non vie	36 256 559
▪ Provisions techniques vie	32 487 998
▪ Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	95 407 817
▪ Produits des placements globaux	3 440 416

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 171 521 DT au 31/12/2010 contre un montant de 1 199 671 DT au 31/12/2009.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 3 794 461 DT au 31/12/2010 contre 2 501 579 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 1 292 882 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009	Variation
Sinistres payés	3 206 372	2 558 748	647 624
Part des réassureurs dans les sinistres	-880 400	-695 893	-184 507
Variation des provisions pour sinistres	2 376 725	983 481	1 393 243
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-908 235	-344 757	-563 478
<u>Total</u>	<u>3 794 461</u>	<u>2 501 579</u>	<u>1 292 882</u>

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 7 612 928 DT au 31/12/2010 dont un montant de 6 969 835 DT à la charge du réassureur contre 4 161 928 DT dont 500 547 DT à la charge du réassureur au 31/12/2009.

Cette variation s'explique par l'évolution de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie suite à l'application du traité de réassurance en quote part (90% / 10%) du produit « DHAMEN » permettant l'imputation de 90% de la provision mathématique de ce produit à la charge des réassureurs.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 5 721 952 DT au 31/12/2010 contre 5 157 039 DT au 31/12/2009.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 5 887 672 DT au 31/12/2010 de contre 5 008 790 DT au 31/12/2009.

Frais Généraux	2010	2009	variation
Frais du Personnel	2 534 971	1 875 749	659 222
Divers frais d'exploitation	1 646 177	1 089 313	556 864
Honoraires commissions et vacations	340 935	233 452	107 483
Loyer et charges locatives	-	184 217	-184 217
Dotation aux amortissements	679 872	259 113	420 759
Etats impôts et taxes	571 611	548 915	22 696
Jetons de présence servis	93 750	56 250	37 500
Dotation à la provision pour créances douteuses	214 128	70 871	143 257
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	-275 657	191 012	-466 669
Dotation à la provision pour congés payés	-6 942	23 856	-30 798
Dotation à la provision pour risques divers	88 827	476 043	-387 216
Total	5 887 672	5 008 790	878 882

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2010 est de 2 195 101 DT contre 1 324 594 DT au 31/12/2009.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2010		31/12/2009	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	48 %	51 %	32 %	68 %
Salaires	30 %	70 %	26 %	74 %
Chiffre d'affaires	49 %	51%	47%	53 %

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2010 sont de 3 081 744 DT contre 143 203DT au 31/12/2009.

CHV9- Charges de Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2010 de 27 410 DT.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2010 de 4 862 444 DT contre 2 769 451 DT au 31/12/2009.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquisées

Le poste «Primes acquises» totalise 18 623 381 DT au 31/12/2010 contre 16 218 802 DT au 31/12/2009 soit une augmentation de 2 404 579 DT.

Les primes cédées ont régressé de 34,74 % pour passer à 2 703 757 DT en 2010 contre 4 142 851 DT en 2009.

La part des réassureurs dans la variation des PENA est de 26 570 DT contre - 1 131 024 DT en 2009.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2010	au 31/12/2009	
- Primes émises	18 584 549	17 592 217	992 332
- Acceptations	237 132	44 531	192 601
- Variation des provisions pour primes non acquises sur acceptation		5 852	-5 852
- Variation des provisions pour primes non acquises	-295 093	-1 382 383	1 087 290
- Primes à annuler	96 793	-41 415	138 208
Sous-total 1	18 623 381	16 218 802	2 404 579
- Primes cédées	-2 703 757	-4 142 851	1 439 094
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	-26 570	1 131 024	-1 157 593
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
Total	15 893 054	13 206 975	2 686 079

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2010 un montant de 3 440 416 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique non vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

▪ Provisions techniques non vie	36 256 559
▪ Provisions techniques vie	32 487 998
▪ Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	95 407 817
Produits des placements globaux	3 440 416

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 307 415 DT au 31/12/2010 contre un montant de 1 732 378 DT au 31/12/2009.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 13 773 936 DT au 31/12/2010 contre 10 591 948 DT au 31/12/2009.

Libellé	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009	Variation
Sinistres payés	11 130 007	8 993 753	2 136 254
Part des réassureurs dans les sinistres	-420 147	-250 545	-169 603
Variation des provisions pour sinistres	3 497 905	2 969 961	527 944
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	-433 827	-1 121 222	687 394
<u>Total</u>	<u>13 773 936</u>	<u>10 591 948</u>	<u>3 181 988</u>

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par :

- la variation de la provision pour risque en cours de la branche automobile qui s'élève à 455 915 DT au 31/12/2010 contre 694 067 DT au 31/12/2009, soit une diminution de 238 152 DT
- la provision pour participation aux bénéfices et ristournes non vie pour un montant de 34 473 DT
- la provision pour égalisation et équilibrage pour un montant de 178 644 DT.

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 182 241 DT contre 113 488 DT au 31/12/2009.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 1 267 713 DT au 31/12/2010 contre 1 438 176 DT au 31/12/2009.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 5 887 672 DT au 31/12/2010 de contre 5 008 790 DT au 31/12/2009.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2010 est de 3 937 013 DT contre 3 440 936 DT au 31/12/2009.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	31/12/2010		31/12/2009	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	48 %	51 %	32 %	68 %
Salaires	30 %	70 %	26 %	74 %
Chiffre d'affaires	49 %	51%	47%	53 %

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2010	448 832	736 497	287 665

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2010 sont de 650 293 DT contre 1 060 051 DT au 31/12/2009.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de 997 440 DT au 31/12/2010 contre un résultat bénéficiaire de 671 965 DT au 31/12/2009.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2010	31/12/2009
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-997 440	671 965
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 862 444	2 769 451
-Produits des placements	2 268 895	2 545 986
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-121 877	-68 300
-Correction des valeurs sur placements	161 205	-165 348
-Pertes provenant de la réalisation des placements	-202 800	
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 307 415	-1 732 378
-Autres produits non techniques	31 544	
Résultat provenant des activités ordinaires	4 694 556	4 021 375
-Impôts sur le résultat	-936 833	-652 741
Résultat net de l'exercice	3 757 722	3 368 635
Résultat net de l'exercice	<u>3 757 722</u>	<u>3 368 635</u>

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1/ flux de trésorerie liés à l'exploitation : 6 133 038

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 31 976 994 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 20 466 376 DT,
- affaires agents généraux pour 6 099 162 DT
- affaires courtiers pour 5 411 456 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : 13 232 641 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 24 176 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 346 024 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : 3 068 720 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 2 015 616 DT.
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 4 879 123 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 2 344 586 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 3 003 375 DT

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : 1 937 723 DT.

1-10 Autres mouvements : 47 074 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : - 13 053 615 DT.

- Encaissements sur cessions des immobilisations incorporelles et corporelles : 25 510 DT.
- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : 794 581 DT.
- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 271 822 861 DT.
- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 259 538 318 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : 7 963 000 DT

- encaissement suite à l'émission des actions : 9 900 000 DT,
- dividendes et autres distributions : 1 937 000 DT.

4/Variation de trésorerie : 1 042 423 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 789 513 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice : 1 831 936 DT.

C1 – Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif :

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions						V.C.N. à la clôture:		
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)			A la clôture	
					Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:		Amort	Provisions:
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement													
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	200 409	37 956		238 365	176 301		26 412				202 713	35 652	
1.3 Fonds de commerce													
1.4 Acomptes versés													
	200 409	37 956		238 365	176 301		26 412				202 713	35 652	
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	884 166	724 383	74 584	1 533 966	659 829		63 377		17 822		705 385	828 581	
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	224 785	254 092	172 147	306 730	199 405				140 642		58 763	247 967	
2.3 Acomptes versés													
	1 108 951	978 475	246 730	1 840 696	859 234		63 377		158 464		764 148	1 076 548	
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.(1)	12 174 387	966 452	169 582	12 971 257	606 032		503 647				1 109 679	11 861 578	
3.2 Placements dans les entreprises liées	12 955 986	235 169	438 332	12 752 823		692 573			286 958		405 615	12 347 208	
3.2.1 Parts	5 455 986	235 169	438 332	5 252 823		692 573			286 958		405 615	4 847 208	
3.2.2 Bons et obligations	7 500 000			7 500 000								7 500 000	
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation													
3.3.1 Parts													

3.3.2 Bons et obligations													
3.4 Autres placements financiers	37 996 032	271 495 767	257 398 811	52 092 987		257 484		25 079		13 777	268 785	51 824 202	
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	11 010 258	626 315		11 636 573		36 735		714		13 777	23 673	11 612 900	
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	17 497 593	6 722 552	8 332 881	15 887 264								15 887 264	
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	238 180	46 900	65 930	219 150								219 150	
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	5 000 000	263 000 000	249 000 000	19 000 000								19 000 000	
3.4.6 Autres	4 250 000	1 100 000		5 350 000		220 748		24 364			245 112	5 104 888	
3.5 Créances pour espèces déposées	14 598	172 611	14 598	172 611								172 611	
3.6 Placements des contrats en UC													
	63 141 002	272 869 999	258 021 324	77 989 677	606 032	950 057	503 647	25 079		300 735	1 109 679	674 400	76 205 598
TOTAL:	64 450 363	273 886 430	258 268 055	80 068 739	1 641 567	950 057	593 437	25 079	158 464	300 735	2 076 540	674 400	77 317 798

[\(1\) Y compris transfert immobilisations en cours](#)

C2- ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins- Value latente
Placements immobiliers	12 971 257	11 861 578	11 861 578	1 109 679
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	15 665 073	15 236 499	15 236 499	428 574
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	549 682	549 682	714
Autre parts d'OPCVM	673 926	673 926	673 926	
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 387 264	23 387 264	23 387 264	
Autres placements financiers	5 350 000	5 104 888	5 104 888	245 112
Autres prêts et effets assimilés	219 150	219 150	219 150	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	172 611	172 611	172 611	
Autres dépôts	19 000 000	19 000 000	19 000 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci- dessus				
Total	77 989 677	76 205 598	76 205 598	1 784 079
Dont montant de ces placements qui admis à la présentation des provisions techniques	69 676 365	69 676 365	69 676 365	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs				

C2 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	509 969	267 866	777 835
Revenu des participations	370 757	87 004	457 761
Revenu des autres placements	1 123 210	1 044 424	2 167 634
Autres revenus financiers	37 186		37 186
Total des produits de placements	2 041 122	1 399 294	3 440 416
Intérêts		177 703	177 703
Frais externes (pertes sur réalisation)	202 800		202 800
Autres frais (ajustement sur valeur)		-244 442	-244 442
Total des charges de placements	202 800	-66 719	136 062

C4-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	6 631 039	4 794 968	3 289 195		
Provisions pour sinistres	3 033 532	2 652 627	3 316 028		
Total charges des sinistres	9 664 571	7 447 595	6 605 223		
Primes acquises	14 813 716	12 888 583	14 100 532		
% sinistres / primes acquises	65 %	58 %	47 %		

Année d'inventaire	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	7 398 061	5 489 130	5 559 079	4 291 770	
Provisions pour sinistres	2 843 890	2 861 150	2 740 750	5 839 693	
Total charges des sinistres	10 241 950	8 350 280	8 299 830	10 131 463	
Primes acquises	14 813 716	12 888 583	14 100 532	16 218 802	
% sinistres / primes acquises	69 %	65 %	59 %	62 %	

Année d'inventaire	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	7 904 238	5 857 683	6 465 172	6 936 019	5 020 221
Provisions pour sinistres	2 221 413	2 190 396	1 810 973	5 131 751	6 405 169
Total charges des sinistres	10 125 651	8 048 079	8 276 145	12 067 770	11 425 390
Primes acquises	14 813 716	12 888 583	14 100 532	16 218 802	18 623 381
% sinistres / primes acquises	68 %	62 %	58 %	74 %	61 %

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	17 105 770	703 118	47 006	17 855 894
Charges de prestations	5 483 111	99 986		5 583 096
Charge des provisions d'assurance vie	7 306 015	300 913	6 000	7 612 928
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	4 316 644	302 219	41 006	4 659 869
Frais d'acquisition	5 687 064	31 836	3 052	5 721 952
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	2 085 346	87 804	21 951	2 195 101
Charge d'acquisition et de gestion nettes	7 772 410	119 640	25 003	7 917 053
Produits nets de placements	62 258	943 466	249 033	1 254 757
Charges de placements	2 791	41 870	11 165	55 826
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	59 467	901 596	237 868	1 198 931
Primes cédées et/ou rétrocédées	-4 919 517			-4 919 517
Part des réassureurs dans les charges de prestations	880 400			880 400
Part des réassureurs dans les charges de provisions	7 878 069			7 878 069
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	3 081 744			3 081 744
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	6 920 696			6 920 696
Résultat technique	3 524 397	1 084 176	253 871	4 862 444

C6- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	8 938 007	1 156 727	1 180 380	1 925 996	481 871	4 940 400	18 623 381
Primes émises	9 643 630	1 140 484	1 214 484	1 461 585	517 892	4 940 400	18 918 475
Variation des primes non acquises	-705 624	16 243	-34 103	464 411	-36 021		-295 093
	-9 164						
Charges de prestation	103	-818 714	-257 503	16 450	-204 305	-4 174 702	-14 602 877
Charges de prestation	-6 523						
Prestations et frais payés	204	-103 137	-125 755	-398 791	-51 466	-3 927 655	-11 130 007
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 640	899	-715 577	-131 749	415 241	-152 840	-247 047
	899	-715 577	-131 749	415 241	-152 840	-247 047	-3 472 870
Solde de souscription	-226 096	338 013	922 877	1 942 446	277 566	765 698	4 020 504
Frais d'acquisition	-908 195	-97 475	-75 752	-89 546	-86 238	-10 507	-1 267 713
variation des frais d'acquisition reportés	55 083	958	12 805	216 549	2 270		287 665
	-1 669						
frais d'administration	954	-373 234	-298 030	-612 239	-158 746	-824 809	-3 937 013
	-2 523						
Charges d'acquisition et de gestion nettes	066	-469 751	-360 978	-485 236	-242 714	-835 316	-4 917 061
Produits nets de placements	815 852	56 020	44 606	321 042	7 708	62 188	1 307 415
Participation aux résultats	-129 985		-50 507		-1 749		-182 241
Solde financier	685 867	56 020	-5 901	321 042	5 959	62 188	1 125 175
Primes cédées	-408 722	-551 324	-441 477	-1 064			
				364			
Part des réassureurs dans les primes non acquises	23 073	-40 149	-11 370	1 876			-26 570
Part des réassureurs dans les prestations payées	13 896	226 817	77 111	102 325			420 148
Part des réassureurs dans les charges de provisions	201 546	535 612	-184 018	-119 312			433 827
Commissions reçues des réassureurs	83 536	118 459	137 685	279 331	31 282		650 293
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-86 671	289 415	-422 071	-800 144	-206 587	-	-1 226 058
	-2 149						
Résultat technique	967	213 698	133 928	978 108	-165 776	-7 431	-997 440

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE :

Libellé	2006	2007	2008	2009	2010
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	3 901 559	23 927	28 577	34 876	59 442
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	5 000	9 847	4 650	6 299	24 566
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	6 766 236	8 488 513	10 459 138	13 734 792	19 622 220
- Montant minimum de participation	3 906 559	33 774	33 227	41 175	84 008
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	3 906 559	33 774	33 227	41 175	84 008

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	17 855 894
Charges de prestations	5 583 097
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	7 612 928
Solde de souscription	4 659 869
Frais d'acquisition	5 721 952
Autres charges de gestion nettes	2 195 101
Charge d'acquisition et de gestion nettes	- 7 917 053
Produits nets de placements	1 254 757
charges de gestion des placements	55 826
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 198 931
Primes cédées et/ou rétrocédées	- 4 919 517
Part des réassureurs dans les charges de prestations	880 400
Part des réassureurs dans les charges de provisions	7 878 069
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	3 081 744
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	6 920 696
Résultat technique	4 862 444
Informations complémentaires	
Montant des rachats	9 238
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	18 623 381
Primes émises	18 918 475
Variation des primes non acquises	-295 093
Charges de prestation	-14 602 877
Prestations et frais payés	11 130 007
Charges des provisions pour prestations diverses	3 472 870
Solde de souscription	4 020 504
Frais d'acquisition	-1 267 713
Autres charges de gestion nettes	287 665
Frais d'administration	-3 937 013
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 4 917 061
Produits nets de placements	1 307 415
Participation aux résultats	182 241
Solde financier	1 125 175
Primes cédées	-2 703 757
Part des réassureurs dans les primes acquises	-26 570
Part des réassureurs dans les prestations payées	420 148
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	433 827
Commissions reçues des réassureurs	650 293
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	- 1 226 058
Résultat technique	-997 440
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	11 842 908
Provisions pour primes non acquises ouverture	11 547 815
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	23 744 619
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	20 246 714
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	34 473
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	178 644
Autres provisions techniques clôture	455 915
Autres provisions techniques ouverture	694 067